



Résiliation contrat écoles des pros

Par **Skybervan**, le **04/11/2017** à **11:58**

Bonjour,
Je voudrais résilier mon contrat avec l'écoles des pros.
J'ai bien lu vos articles similaires ainsi que les nombreuses réponses apporté mais mon cas est différents, je m'explique...
J'ai signé un E-Velop un recommande en ligne pour ensuite payer l'acompte toujours par internet. Ensuite j'ai reçu le 1er colis et les paiements ont commencé. Cela fait plus de 3mois. En lisant vos réponses je me rend compte que je n'ai jamais vu mon contrat!!!
Donc j'ai cherché et j'ai découvert que dans mon E-velop il y avait mon contrat que je devais signé et renvoyé, chose que je n'ai jamais fait!!! il est signé par eux mais pas par moi! rnrnest ce que cela peut m'aider à résilier mon contrat? si oui, pourriez vous m'aider svp?
Je vous remercie d'avance pour vos réponses